

Un parlement pour l'Euro, fausse bonne idée ?

(Par Patrick Kintz) – Devant la montée des populismes dans toute l'Europe et l'impopularité alléguée de l'euro, accusé de tous les maux, depuis la montée des prix et des politiques économiques de rigueur, en passant par l'abandon de la souveraineté nationale, les partisans – au demeurant plus nombreux que leur silence ne le fait croire – tentent de rassurer cette frange de l'opinion publique tentée par un retour en arrière imaginé bénéfique.

Et de doctes esprits d'expliquer que la construction technocratique de la monnaie unique empêche les esprits apeurés de juger sainement son apport au développement économique de l'Union européenne.

Il est, tout d'abord, certain que l'euro n'est pas la panacée vantée par ses thuriféraires inconditionnels. Aucune œuvre humaine n'est en effet exempte de critiques... et quant aux œuvres divines, on les appréciera ultérieurement... Donc l'euro n'est pas sans reproche ! Le développement pour le moins contrasté des économies des 19 pays qui ont adopté la monnaie unique trouverait, selon certains économistes, une partie de ses explications dans la rigidité des règles imposées à tous.

Pour d'autres, c'est l'insuffisance des avancées dans l'approche budgétaire et fiscale des économies membres qui ne peut que déboucher sur une catastrophe ultime.

D'aucuns accusent l'égoïsme des nantis de tirer la couverture à eux. On songe immédiatement à l'Allemagne, accumulant les excédents commerciaux et refusant obstinément comme la fourmi de la fable de partager le pactole avec les moins nantis du « club Med ».

Et les démagogues de tout poil sonnent l'hallali en expliquant du haut de leurs suffisances que l'ignorance des réalités économiques fondamentales des pères fondateurs est à l'origine des difficultés dans lesquelles l'euro va inmanquablement se noyer.

Les docteurs « il faut qu'on... il n'y a qu'à » sont légions et, abasourdis ou admiratifs par les explications techniques avancées dans un langage qui se veut savant, les relais médiatiques véhiculent, sans exercer la moindre critique, le pessimisme de mise.

Entendons-nous bien, il ne s'agit pas de nier les insuffisances, voire quelques erreurs ponctuelles, dont est entachée depuis l'origine cette remarquable avancée que constitue

l'euro.

Le sort de la Grèce ne laisse personne indifférent (mais ne peut-on pas faire observer que la participation de ce pays à l'euro était, dès l'origine, problématique de fait que la situation économique et financière réelle avait été quelque peu cachée par leurs gouvernements ?).

Des solutions techniques aux difficultés de l'euro sont suggérées pas les spécialistes universitaires et banquiers. Il n'en sera pas débattu ici. Des avis plus « politiques » sont également avancés. Et l'un d'entre eux est évoqué dans les cercles les plus élevés.

Afin de combattre le pessimisme ou l'hostilité des groupes populistes qui gangrènent l'idéal européen, et pour clarifier, expliquer, légitimer l'euro, ne faudrait-il pas prévoir un cadre « démocratique », « représentatif » composé de délégués dûment assermentés ? En un mot, il manquerait un Parlement de l'euro ! Il suffirait de le créer (bien sûr à Strasbourg...) pour que, par miracle, les opposants à l'harmonisation fiscale d'une part ou ceux qui ont une appétence un peu trop prononcée à la dépense publique trouvent leur chemin de Damas ! Les représentants irlandais accepteraient au sein de ce parlement le rapprochement du taux et de l'assiette de l'impôt sur les sociétés que leurs gouvernements refusent ? Les représentants allemands prendraient à leur charge la dette grecque ?

On objectera bien sûr que c'est à la majorité que tout cela se décidera et que les égoïsmes minoritaires seront impitoyablement balayés. Et il suffit de contre-objecter que les pays (y compris le nôtre qui est aussi réticent devant le respect des règles « bruxelloises ») n'accepteront pas de se laisser embarquer dans une organisation où ils perdraient leur droit de veto... Et s'ils y étaient prêts aujourd'hui, il n'y aurait pas besoin de revenir à un parlement supplémentaire.

Au demeurant, est-il pertinent de proposer le recours à de nouvelles solutions institutionnelles, nécessitant des aménagements du traité, à une époque où l'adhésion à l'idée européenne rencontre pour le moins quelques réticences ?

Ce parlement serait-il élu par les citoyens de l'Union ? La réponse est dans la question. Les élections européennes existantes sont victimes de l'abstention dramatique constatée les jours de vote. Il est donc hors de question d'en rajouter des nouvelles. Serait-il composé de délégués des parlements nationaux concernés, comme autrefois ? Quelle cruelle régression ! Vouloir guérir un défaut de démocratie en écartant encore davantage les citoyens européens est une idée étrange. Croit-on vraiment que les parlementaires nationaux, du fait de leur réunion dans une instance « supranationale », oublieraient leurs égoïsmes ?

L'Europe peut continuer à avancer par le mécanisme des coopérations renforcées prévu par le traité de Lisbonne et praticable sans réforme institutionnelle.

Il s'agit de permettre aux États membres qui le souhaitent de mettre en œuvre telle politique commune qu'une partie d'entre eux estime utile. Il en existe déjà (en matière de divorce, de brevet, de taxe sur les transactions financières) même si la réalisation concrète est discutable.

D'autres sont plus que plausibles par exemple, en matière de défense commune, l'approche serait pertinente.

Et pourquoi n'y aurait-il pas un parlement spécifique pour chaque opération ? Une politique de la défense constituerait un élément aussi important que l'euro.

Sans multiplier les exemples, on voit que multiplier les « parlements » est une mauvaise idée.

Se limiter à celui de l'euro ne paraît pas plus sensé : tous les membres ont accepté l'euro dès l'origine à l'exception de la Grande-Bretagne et du Danemark. Ce dernier État est le seul titulaire de la clause « opting out » après le Brexit. Il reste donc 26 pays concernés dont 19 ont la même monnaie. Pour les 7 restants, les conditions réglementaires (situation de leur économie, déficit budgétaire, dette...) ne sont pas actuellement réunies. Mais ils sont très concernés par le fonctionnement de l'euro, même s'ils ne l'ont pas encore adopté.

On ne peut dès lors pas les exclure d'un « parlement de l'euro ».

Le lieu d'échange, de discussion, d'approche existe : c'est le Parlement actuel, élu au suffrage universel. Et on voudrait lui accoler une ribambelle de sous-assemblées composées de membres désignés. Quelle régression !

Et attention les strasbourgeois : si on vous donne le parlement de l'euro, êtes-vous sûrs de conserver l'autre ? De toute façon, il serait, du point de vue technocratique (!), plus utile de l'installer à ... Francfort pour contrôler la BCE ! Abandonnons cette mauvaise piste...

Patrick Kintz